

PROCURATION

Nom :
Prénoms :
Profession :
Adresse du domicile légal :

OU

Dénomination sociale :
Forme juridique :
Siège social :
Numéro de Registre du Commerce :
Numéro de TVA ou de registre national
Identité complète du représentant légal et fonction exercée dans la société :

propriétaire de actions de la société anonyme "AUXIMINES", ayant son siège social à 1410 Waterloo, Drève Richelle numéro 161 boîte 25, titulaire du numéro de Registre des Personnes Morales (Nivelles) 0402.968.781.

Déclare constituer pour mandataire spécial : M

A qui il ou elle donne pouvoir de le ou la représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira par devant le Notaire Guy NASSEAU, à Waterloo, substituant le Notaire Gérard INDEKEU, à Bruxelles, territorialement empêché et à l'assemblée générale ordinaire, Les deux assemblées se réuniront au siège de la société, le 22 avril 2009, avec les ordres du jour suivants.

Le mandataire pourra faire au cours de chaque assemblée tous dires, déclarations, réquisitions et réserves; accepter toutes fonctions; signer tous actes et procès-verbaux et, en général, faire le nécessaire.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Modification de la date et de l'heure de l'assemblée générale ordinaire.

Proposition de décision : "L'assemblée décide de modifier la date et l'heure de l'assemblée générale ordinaire pour les porter au deuxième mercredi du mois de mai à quatorze heures trente minutes, et pour la première fois à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de 2010."

2. Modification de l'article 31 des statuts.

Proposition de décision : "L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 31 des statuts, pour le remplacer par le texte suivant : « L'assemblée générale ordinaire se réunit le deuxième mercredi du mois de mai, à quatorze heures trente minutes. »."

3. Pouvoirs

Proposition de décision : "L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration de poser tous les actes nécessaires ou utiles à l'exécution des résolutions qui ont été prises et au notaire Gérard INDEKEU pour l'établissement d'un texte coordonné des statuts."

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice social 2008
2. Rapport du commissaire sur l'exercice social 2008
3. Approbation des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2008

Proposition d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2008, en ce compris l'affectation du bénéfice, dont l'attribution d'un dividende unitaire brut de 11,65 €

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire

Proposition de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2008

5. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Proposition de renouveler pour une période d'un an, le mandat de Gérard Cotton

Proposition de renouveler pour une période de 4 ans, les mandats des administrateurs suivants :

- Renaud de Borrekens
- François-René Greindl
- Bruno Terlinden

La qualité d'administrateur indépendant est octroyée à Renaud de Borrekens au sens de l'article 526ter du Code des sociétés puisqu'il n'a avec la Société aucun des liens fonctionnels, familiaux ou actionnariaux visés par cette disposition, qu'il n'entretient avec la Société aucune relation de nature à mettre en cause son indépendance, et qu'il ne se trouve dans aucune des situations visées aux points 1° à 9° de cette disposition.

Proposition de confirmer la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Renaud de Borrekens

Fait à
Le

Signature (précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)